

PHILOLOGIE : DE LA TRANSCRIPTION À L'ÉDITION SCIENTIFIQUE DES TEXTES

Jean-Pierre Chambon

EXEMPLIER

A. Plan

1. LA PHILOLOGIE

- 1.1. Définition de la philologie
- 1.2. Domaine de la philologie : les textes, tous les textes
- 1.3. Quelques philologues illustres
- 1.4. Orientation bibliographique : introductions à la philologie

2. LE TRAITEMENT PHILOLOGIQUE DU TEXTE : « TOUTES CARTES SUR TABLE »

- 2.1. L'établissement du texte
 - 2.1.1. Point de départ : la transcription diplomatique
 - 2.1.2. De la transcription diplomatique à l'édition : un exemple
 - Conventions d'édition
 - Toilettage
 - Rédaction de l'apparat critique
 - Le résultat
 - 2.1.3. Le toilettage : conventions concernant les textes français du Moyen Âge et de la Renaissance
 - 2.1.4. Les textes à tradition complexe
- 2.2. L'établissement du sens

3. LES ÉDITIONS PHILOLOGIQUES

- 3.1. Structure des éditions philologiques : le texte et son habillage scientifique
- 3.2. Cinq éditions exemplaires

4. L'ÉTUDE DE LA LANGUE ET LE GLOSSAIRE

- 4.1. L'étude de la langue
- 4.2. Le traitement du lexique : glossaire et glossairistique
 - 4.2.1. La glossairistique : état de l'art
 - 4.2.2. Un exemple d'article de glossaire
 - 4.2.3. Du texte au glossaire
 - 4.2.4. D'autres exemples

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 5.1. Manuels
- 5.2. Autres références bibliographiques

6. NOTIONS ABORDÉES

ANNEXES

B. Notions abordées

ANALYSE,
APPARAT (APPAREIL) CRITIQUE,
AUTOGRAPHE,
CONVENTIONS (PRINCIPES) D'ÉDITION,
COPIE,
CRITIQUE INTERNE,

CRITIQUE VERBALE,
ECDOTIQUE (PHILOLOGIE ÉDITORIALE),
ÉDITION CRITIQUE,
ÉDITION DIPLOMATIQUE,
ÉDITION RECONSTRUCTIVE,
ÉPIGRAPHIE,

EXÉGÈSE,
 FAUTES COMMUNES,
 GLOSSAIRE,
 HABILLAGE,
 IDENTIFICATION DES NOMS DE LIEUX,
 INDEX,
 LEÇON,
LECTIO DIFFICILIOR,
 LIEU,
 NOTES EXÉGÉTIQUES (EXPLICATIVES),
 ORIGINAL,
 PHILOGIE,
 STEMMA,
 TÉMOIN,
 TEXTES LITTÉRAIRES,
 TEXTES NON LITTÉRAIRES (ou
 DOCUMENTS),
 TEXTES ORAUX,
 TOILETTAGE (TOILETTE),
 .

TRADITION,
 TRADITION (HISTOIRE DE LA —),
 TRADUCTION,
 TRANSCRIPTION DIPLOMATIQUE.

Notions relatives au glossaire :

AUTONYME,
 DÉFINITION (VRAIE —),
 DICTIONNAIRE DU TEXTE,
 GLOSSAIRE,
 GLOSSAIRSTIQUE,
 LEMMATISATION,
 LEMME (VEDETTE),
 LEXICOGRAPHIE,
 MARQUE DIASYSTÉMIQUE,
 NOMENCLATURE,
 SÉMANTISATION,
 SOUS-CATÉGORISATION

C. Quelques philologues illustres

Karl LACHMANN (1793-1851).

Friederich DIEZ (1794-1876).

Adolf TOBLER (1835-1910), Gustav GRÖBER (1844-1911), Wendelin FOERSTER (1844-1915), Carl APPEL (1857-1934) ; Gaston PARIS (1839-1903), Paul MEYER (1840-1917), Alfred JEANROY (1859-1953), Joseph BÉDIER (1864-1938), Albert HENRY (1910-2002).

Gianfranco CONTINI (1912-1990), Aurelio RONCAGLIA (1917-2001), D'Arco Silvio AVALLE (1920-2002), Cesare SEGRE (1928-2014), Alberto VARVARO (1934-2014).

D. Orientation bibliographique : introductions à la philologie

Alberto VARVARO, *Première leçon de philologie* (trad. J.-P. Chambon / Y. Greub), Paris, Classiques Garnier, 2017 (1^{re} éd. italienne, 2012).

Pietro G. BELTRAMI, *À quoi sert une édition critique ? Lire les textes de la littérature romane médiévale* (trad. J.-P. Chambon / Y. Greub / M. Raguin), Paris, Classiques Garnier, 2021 (1^{re} éd. italienne, 2010).

Robert MARICHAL, « La critique des textes », in : Charles Samaran (dir.), *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), 1961, 1247-1366.

Albert HENRY, 1983. « Exposé introductif du groupe "Philologie" », in : *Actes du Colloque Francqui organisé par la Classe des Lettres les 28 et 29 novembre 1980. Philosophie – Histoire – Philologie – Archéologie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1983, 139-153.

Frédéric DUVAL, *Les mots de l'édition de texte*, Paris, École des chartes, 2015.

E. De la transcription diplomatique à l'édition : un exemple



TRANSCRIPTION DIPLOMATIQUE :

NON
 ∂ICE
 REIL
 L ∈ SE
 CRITA
 AB^BOE

TEXTE ÉDITÉ (première possibilité) :

Non [2] dice[3]re-il[4]le-se[5]crita [6] a bboce !

APPARAT CRITIQUE

6. B^BOE.

TEXTE ÉDITÉ (seconde possibilité) :

Non ²dice³re il⁴le se⁵crita ⁶a bboce !

APPARAT CRITIQUE

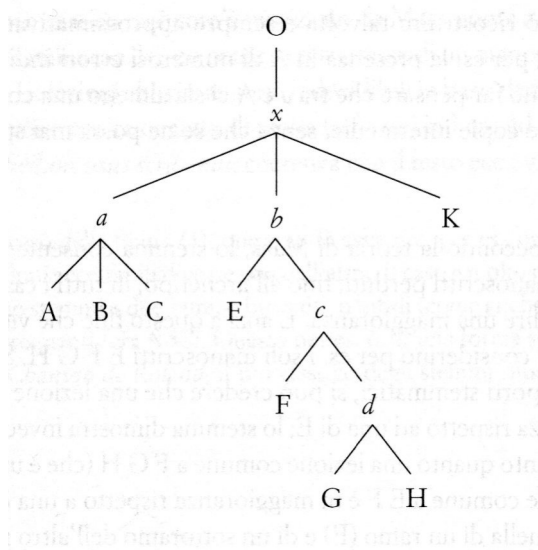
3. REIL.

4. L ∈ SE.

6. AB^BOE.

Image : <https://www.hs-augsburg.de/~harsch/italica/Cronologia/secolo09/GraffitoMurale/gra_iscr.html>

F. Un stemma imaginaire (mais vraisemblable)



O est l'original (disparu).

x est la première copie découlant directement de l'original (disparue, à reconstruire). On peut aussi employer ω .

La tradition du texte se divise en trois BRANCHES : la branche *a* et la branche *b*, dont les ancêtres (*a* et *b*) ont disparu ; la branche *K*, qui est représentée par un seul manuscrit (existant) : *K*.

La branche *a* est constituée de trois manuscrits : *A*, *B*, *C*, et ainsi de suite.

Les manuscrits existants sont désignés par des lettres majuscules (*A*, *B*). Les manuscrits disparus dont il faut postuler l'existence sont désignés par des lettres minuscules (*a*, *b*).

Les traits symbolisent les relations généalogiques entre manuscrits.

G. Cinq éditions exemplaires de textes littéraires médiévaux (français et occitans) :

— *Kristian von Troyes Yvain (Der Löwenritter)*, Textausgabe mit Variantenauswahl, Einleitung, erklärenden Anmerkungen und vollständigen Glossar, herausgegeben von Wendelin FOERSTER, viertes verbesserte und vermehrte Ausgabe, Halle a. S., Niemeyer, 1912 ;

— *Bernart von Ventadorn. Seine Lieder*, mit Einleitung und Glossar herausgegeben von Carl APPEL, Halle a. S., Niemeyer, 1915 ;

— *Le Jeu de saint Nicolas de Jehan Bodel*, par Albert HENRY, 3^e éd., Bruxelles, Palais des Académies, 1981 ;

— *Il trovatore Raimon Jordan*, edizione critica a cura di Stefano ASPERTI, Modène, Mucchi, 1990 ;

— *Flamenca. Romanzo occitano del XIII secolo*, par Roberta MANETTI Modène, Mucchi, 2008 (cas d'un manuscrit unique).

H. Articles de glossaire (arbitrage, Héricourt/Montbéliard 1500 ; éd. J. Hennequin) [moyen français régional]

amiableté s. f. DR. “accord entre deux parties, sans intervention de la justice, arrangement à l’amiable” (doc. 1500, 1) « en arbitrage et en amiableté ». — Attestation intéressante pour l’histoire du mot dans ce sens. FEW 24, 439a, AMICABILIS, et n. 1 : seulement aliég. *hommiavitité* “arrangement amiable” (1557) et *hommialité* (1558), formes croisées avec *homme* (cf. FEW 24, 439b, n. 1) ; DMF 2023 : seulement mfr. *par amiableté* loc. adv. “[dans le domaine des affaires] par voie amiable, par conciliation” (*ca* 1370) ; Ø Delsalle 2004.

[*condescendre*] + *sur* (qn) STYLE JUR. v. pron. (valeur réciproque) “se mettre d’accord (le sujet désigne les parties, dans un litige)” (doc. 1500, 1) « icelles parties [...] se sont condescendues en arbitrage et en amiableté sur nous dessus nommez ». — Gdf : doc. Auxerre 1454 [acception non dégagée] (formulaire voisin : *les parties se sont condescendues et ont compromis en et sur nous comme arbitre arbitrateur*) ; FEW (2, 1018ab), Hu GPSR et DMF 2023 : Ø cette acception ; Ø Delsalle 2004.

esbonnement s. m. DR., RÉGION. “action de mettre des bornes pour matérialiser la limite entre deux territoires, abornement” (doc. 1500, 3) « non obstant les esbonnement [*sic*] cy-dessus ». → *bonne*. — FEW 1, 466b, *BOTINA : afr. *esbonnement* = Gdf (s. v. *esbonnement*) : mfr. *esbonnement* en un sens métonymique (1378, à localiser) ; DMF 2023 : mfr. *esbonnement* (sens métonymique) (Bourgogne *ca* 1380-1400) ; Ø Delsalle 2004. Pour le caractère régional, cf. aussi Châtenois-les-Forges *ieboûenai* “borner”, mfr./frm. (?) rég. Montbéliard *esborneur* “magistrat qui avait la garde des terrains communaux et signait les travaux de délimitation relatifs à ces mêmes terrains (FEW 1, 466b).

finaiger v. intr. AGRIC., RÉGION. “exploiter le territoire cultivé d’une communauté” (doc. 1500, 2 [2], 3) « les habitants [...] doibvent pasturer et finaiger, pastureront et finaigerons », « lesd. de Couthenans pastureront, finaigeront et jouyront des vives et mortes pastures ». → *finaige*. — Ø FEW (3, 561b, FINIS), DMF 2023, GPSR et Delsalle 2004.

mort-bois loc. nom. m. SYLVIC. “bois de peu de valeur ne portant aucun fruit et impossible à travailler (buissons, tremble, frêne, etc.)” (doc. 1500, 3) « paulx et verges de mort-bois en saison ». — TLF : fr. *mort-bois* (depuis 1263) ; FEW 6/3, 135a et n. 9, MORI et 15/1, 205a, *BOSK ; DMF 2023 ; Delsalle 2004, 188-189 (1616—1659).

pasturer v. intr. AGRIC., RÉGION. (?) “conduire au pâturage et garder les bêtes qui pâturent (le sujet désigne des humains)” (2 [2], 3 [2]) « les habitants [...] doibvent pasturer et finaiger, pastureront et finaigerons », « lesd. de Couthenans pastureront, finaigeront et jouyront des vines et mortes pastures », « sans y pouvoir pasturer ». — DMF 2023 : ex. Bourgogne *ca* 1380-1400 ; FEW 7, 764 : seulement v. tr. “faire paître” (*ca* 1190 ; 1370—1580) ; Ø Delsalle 2004 ; TLF : ex. de Bosco (1945).

toul s. m. PISCIC., RÉGION. “dispositif qui permet la vidange d’un étang” (doc. 1500, 3) « jusques au toul de ladicte chassie ». — Chambon 2023, 552-553 : afrcomt. fr. rég. *t(h)ou(l)* (et

var.) (Faucogney, Héricourt, Granges-la-Ville 1338/1340—1552); FEW 13/2, 391a, TUBUS; ø Delsalle 2004.

I. Les vingt règles de Thomas Stätler (École d'été de l'AIEO, *Le travail lexicographique*, Bordeaux, 9-12 juillet 2007)

- 1) Toute recherche en lexicologie, soit synchronique, soit historique, doit tenir compte des acquis des dictionnaires scientifiques existants.
- 2) Il faut toujours se méfier du travail des prédécesseurs. Rien ne peut remplacer l'autopsie.
- 3) Il faut envisager l'exhaustivité de l'analyse à mener.
- 4) Il faut essayer de comprendre le texte sur lequel on travaille et donc de comprendre les mots qu'il contient.
- 5) La plus grande méfiance est de mise quand on est en présence de formes insolites.
- 6) S'il y a un modèle du texte sur lequel on travaille, sa consultation en parallèle est riche d'enseignements
- 7) L'appareil graphique est strictement à séparer de la partie sémantique, soit dans l'entrée d'un glossaire, soit dans un article de dictionnaire.
- 8) Chaque mot n'a, en principe qu'un seul sens ou, plus exactement, qu'un seul noyau sémantique.
- 9) Lorsqu'on n'a pas d'arguments convaincants, une acception insolite doit, par principe, toujours être mise en question.
- 10) Tout changement de sens doit être explicable.
- 11) Il faut retenir et expliquer les sens figurés.
- 12) La présentation des résultats de l'analyse menée doit être intelligible.
- 13) Une certaine fréquence peut être un indice pour l'existence d'un syntagme figé.
- 14) La définition doit être obligatoirement syntagmatique.
- 15) Il ne faut jamais oublier Aristote (*genus proximum, differentiae specifica*).
- 16) Il ne faut pas inclure des notions du contexte dans la définition.
- 17) Il est indispensable de savoir de quoi on parle et, surtout, de quoi l'auteur parle.
- 18) La définition doit rester sur le plan linguistique, les informations supplémentaires doivent être données ailleurs.
- 19) Il faut ordonner les acceptions et emplois dégagés (ordre logique, ordre historique).
- 20) Il faut établir un classement des emplois formels.

J. Manuels

École nationale des chartes, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, 3 vol., Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques / École nationale des chartes, 2001-2002. — Vol. 1 : *Conseils généraux* ; vol. 2 : *Textes littéraires* ; vol. 3 : *Actes et documents d'archives*.

Foulet, Alfred / Speer, Mary Blakely, 1979. *On Editing Old French Texts*, Lawrence, Regents Press of Kansas.

Monfrin, Jacques, 1974. « Introduction », in : Gigot, Jean-Gabriel, *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne*, Paris, CNRS, XI-LXXX. — Peut faire office de petit manuel pratique pour l'édition des textes documentaires en français médiéval.

Barbiche, Bernard / Chatenet, Monique (dir.), 1990. *L'édition des textes anciens, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Inventaire Général - E.L.P., 1990.

Paléographie : Bischoff, Bernhard, 1985. *La paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge* (trad. H. Atsma / J. Vezin), Paris, Picard, 1985. — Stiennon, Jacques, avec la collaboration de Geneviève Hasenohr, 1973. *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin. — Audisio, Gabriel / Bonnot-Rambaud, Isabelle, 1991. *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin.

Codicologie : Lemaire, Jacques, 1989. *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 1989.

Diplomatique : Giry, Arthur, 1894. *Manuel de diplomatique*, Paris (réimpression, Genève, Slatkine, 1975). — Guyotjeannin, Olivier / Pycke, Jacques / Tock, Benoît-Michel, 1993. *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993.

K. Autres références bibliographiques

Baldinger, Kurt, 1990. « Splendeur et misère des glossaires (à propos de nouvelles recherches rabelaisiennes) », in : id., *Études autour de Rabelais*, Genève, Droz, 19-38.

Buridant, Claude, 1991. « En passant par le *Glossaire des glossaires du moyen français*. Les glossaires des éditions de textes de moyen français et l'élaboration du *Dictionnaire de moyen français* : essai d'analyse critique », *Revue de linguistique romane* 55, 427-478.

Buridant, Claude, 1999. « Proposition de protocole pour la confection de lexiques de français préclassique », *Le Français préclassique* 6 (1999), 115-133.

Chambon, Jean-Pierre, 2006. « Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », *Revue de linguistique romane* 70, 123-141.

Chambon, Jean-Pierre, 2014. « De la glossographie à la glossairistique (ou "lexicologie philologique") : réflexions proposées aux occitanisants », in : Courouau, Jean-François / Pic, François / Toreilles, Claire (éd.), *Amb un fil d'amistat. Mélanges offerts à Philippe Gardy par ses collègues, ses disciples et ses amis*, Toulouse, Centre d'étude de la littérature occitane, 327-337.

Chambon, Jean-Pierre, 2015. « Les glossaires d'éditions de textes occitans de la période moderne (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles) : quelques recommandations pratiques », *Revue des langues romanes* 109, 151-168.

Chambon, Jean-Pierre, 2016a. « Un texte oral en parler comtois de Magnoncourt (Haute-Saône) recueilli par Colette Dondaine en 1939 », *Revue de linguistique romane* 80, 391-398.

Chambon, Jean-Pierre, 2016b. « Les chevreuils dans la grange. Une anecdote en patois comtois (environs de Luxeuil, Haute-Saône) recueillie et traduite par Colette Dondaine », *Vox Romanica* 75, 185-200.

Chambon, Jean-Pierre, 2020. « Entre philologie éditoriale et linguistique : pour le texte, le commentaire et le glossaire de la pièce 262 des *Plus Anciennes Chartes en langue provençale* », in : Jean-François Courouau (éd.), *Fidelitatis e dissidencias. Actes du XII^e congrès de l'Association internationale d'études occitanes (Albi, 10-15/07/2017)*, Toulouse, Section française de l'Association internationale d'études occitanes, I, 93-101.

Chambon Jean-Pierre, avec la collaboration de Daniel Curtit, Alain Guillaume, Jean Hennequin et Louis Jeandel, 2023. *Recherches sur la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône) : linguistique historique, dialectologie, traces d'histoire*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie.

Chambon, Jean-Pierre / Billerey, Robert / Curtit, Daniel / Guillaume, Alain / Hennequin, Jean, 2024. « L'inscription versifiée bilingue de Magny-Jobert (Haute-Saône) composée par Claude François Monnier (1767) », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure* 43, 67-74.

Chambon, Jean-Pierre / Curtit, Daniel, 2018. « "En' noce et tchir poitchot". Un poème inédit en patois comtois par René Haaz (1975) », *Revue de linguistique romane* 82, 437-461.

Chambon, Jean-Pierre / Grélois, Emmanuel / Olivier, Philippe, 2022. « Un nouveau document linguistique de la Basse Auvergne : l'inventaire en ancien occitan des redevances perçues par l'abbaye de Saint-André de Clermont dans la paroisse de Saint-Pierre-Roche (1280-1283). Édition et étude de la langue », *Revue de linguistique romane* 86, 479-512.

Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, 2015. « Un ensemble de postulats pour la philologie (romane) : la dernière leçon d'Alberto Varvaro », *Revue de linguistique romane* 79, 629-638.

Delsalle, Paul, 2004. *Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg (1493-1674)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

DEAF = Baldinger, Kurt, 1975-. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Tübingen/Québec, Niemeyer / Les Presses de l'Université Laval.

DMF 2023 = Martin, Robert, 2023. *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)* [ouvrage électronique consultable sur le site de l'ATILF-CNRS].

FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden.

Gdf = Godefroy, Frédéric, 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vol., Paris, Vieweg/Bouillon.

GPSR = *Glossaire des patois de la Suisse romande*, fondé par Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet, Ernest Tappolet, Neuchâtel/Paris/Genève, Attinger/Droz, 1924-.

Häyrynen, Helena, 1994. *Guillaume Fillastre, Le Traité de Conseil. Édition critique avec introduction, commentaire et glossaire*, Jyväskylä, University of Jyväskylä.

Hu = Huguot, Edmond, 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, 7 vol., Paris, Champion, Didier.

TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Gallimard, 1971.